

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1903)**

Heft 23

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'est à la suite des nombreux articles de journaux au sujet de la construction de la route des Alpes, et principalement du raccordement de celle-ci avec la place du Tilleul, que la Société des Ingénieurs et Architectes a cru devoir prendre position dans cette question, et la faire figurer aux tractanda de cette première séance.

La Direction de l'Edilité de la ville de Fribourg a bien voulu mettre à la disposition de la Société la maquette et les plans d'exécution du projet adopté par les autorités compétentes et qui donne lieu aujourd'hui de la part des esthètes à des récriminations.

La discussion a porté principalement sur la question de savoir si le raccordement de cette route avec la place du Tilleul, tel que le comporte le projet adopté, est défectueux, comme on veut bien le dire, au point de vue technique et esthétique¹.

La discussion a été très animée. On a beaucoup parlé des avantages et des inconvénients que présentent les deux tracés en présence.

Les avis se sont partagés, toutefois la grande majorité des membres est partisan du projet adopté.

Les deux résolutions suivantes ont été mises aux voix :

1^o La Société des Ingénieurs et Architectes, après avoir pris connaissance des diverses opinions émises par ses membres dans sa séance du 30 novembre 1903, au sujet de la partie inférieure du tracé de la route des Alpes et du raccordement au Tilleul, décide qu'elle se rallie à l'idée d'une expertise confiée à des ingénieurs et architectes étrangers au canton, mais appuyée dans sa majorité le projet approuvé par les autorités compétentes ;

2^o La Société des Ingénieurs et Architectes, après avoir entendu la discussion du projet de raccord de la route des Alpes avec le Tilleul, décide de prier le Conseil communal de soumettre cette solution à une nouvelle étude.

La première proposition a été adoptée par 14 voix contre deux.

La deuxième proposition a obtenu deux voix.

¹ Voir *Schweizerische Bauzeitung*, n^o 22, novembre 1903.

Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

2^e séance ordinaire du 28 novembre 1903,
au café du Musée.

Présidence de M. Isoz, président.

La séance est ouverte à 8 1/2 h. en présence de 29 membres.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Aubert, ingénieur-électricien, à Penthaz-Cossonay, est proclamé membre des Sociétés vaudoise et suisse.

M. Walther Cornaz, ingénieur-constructeur, est présenté comme candidat par MM. Cornaz, ingénieur, directeur de la Compagnie générale de navigation, et Louis Bron, ingénieur.

M. Em. Gaillard, ingénieur et professeur, fait une intéressante conférence, très documentée et illustrée de nombreuses projections lumineuses. Le sujet traité était la traction électrique et spécialement les essais à 200 km. à l'heure. Ce travail sera publié dans le *Bulletin technique*.

La séance est levée à 10 1/2 h.

Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne et Association amicale de ses anciens élèves.

A³. E². I. L.

Fête du Cinquantenaire 1853-1903.

Monsieur et cher camarade,

Nous vous convions à participer à la fête organisée par l'Ecole d'Ingénieurs et ses anciens élèves, pour commémorer le cinquantième anniversaire de sa fondation. Vous trouverez d'autre part le programme de cette solennité.

Certains que vous saisissez avec empressement cette occasion de retrouver d'anciens camarades et de prouver une fois de plus votre attachement à notre vieille Ecole, nous vous disons à bientôt, en vous priant de nous retourner la carte d'inscription, signée, avant le 15 décembre.

Agrérez, Monsieur et cher camarade, nos salutations cordiales.

La Commission du Cinquantenaire :

Le Président, Le Secrétaire,
A. DOMMER. E. GAILLARD.

P.-S. — On est prié de ne pas oublier son insigne.

Programme de la fête.

Samedi 19 décembre.

JOURNÉE OFFICIELLE

9-10 h. 30. — Réception des invités et des membres du dehors au Café Vernier, à la Cité.

Distribution des cartes de fête.

10 h. 30. — Séance solennelle dans la salle du Grand Conseil.

1 h. — Banquet au Casino-Théâtre.

5-7 h. — Visite à l'Usine de Pierre-de-Plan.

8 h. — Commers à la Maison du Peuple, organisé par les élèves de l'Ecole.

Dimanche 20 décembre.

EXCURSION ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

9 h. 15. — Départ de Lausanne.

9 h. 37. — Arrivée à Vevey.

Visite au Pont de Fenil (ligne Vevey-Châtel-St-Denis).

11 h. 07. — Départ de Vevey.

11 h. 35. — Arrivée à Territet.

1 h. — Déjeuner au Caux Palace Hôtel.

5 h. — Rentrée à Territet.

5 h. 16. — Départ pour Lausanne.

Prix de la carte de fête pour la première journée, Fr. 10.—.

Dans ce prix est compris un exemplaire de l'*Album du Jubilé*.

Prix de la carte de fête pour la seconde journée, Fr. 6.—.

Ce prix ne comprend pas le transport Lausanne-Territet et retour.

Les prix ci-dessus ne comprennent pas le logement. La Commission des logements, installée à la gare de Lausanne le 19 décembre, de 9 à 10 h. du matin, distribuera des cartes de logement aux participants qui en feront la demande.

CONCOURS

Construction de trois ponts sur le Nil, au Caire.

La ville du Caire, dont la population atteint environ 600 000 habitants sur une superficie de 1600 hectares, est située presque totalement sur la rive droite du Nil.